

MELANGES PEDAGOGIQUES 1970

COMPREHENSION ORALE EN LANGUE ETRANGERE

H. HOLEC

C.R.A.P.E.L.

L'élaboration d'un enseignement systématique de la compréhension orale en langue étrangère repose nécessairement d'une part sur une étude approfondie de l'activité de compréhension, et, d'autre part, sur une analyse précise des problèmes que pose l'apprentissage de cette activité.

Ces exigences préalables peuvent être satisfaites de deux manières différentes :

- soit par une réflexion théorique sur l'activité psycho-linguistique de compréhension, réflexion qui conduit à la formulation d'un certain nombre d'hypothèses que des expérimentations ultérieures viennent confirmer ou infirmer ;
- soit par l'observation de sujets placés en situation de compréhension, observation qui permet de relever les erreurs et les difficultés d'apprentissage à partir desquelles est ensuite élaboré l'enseignement.

Nous avons, à Nancy, adopté ces deux démarches et procédé à une première expérimentation. Nous nous proposons ici de présenter une synthèse des conclusions provisoires auxquelles nous avons abouti, en nous limitant toutefois aux trois problèmes suivants :

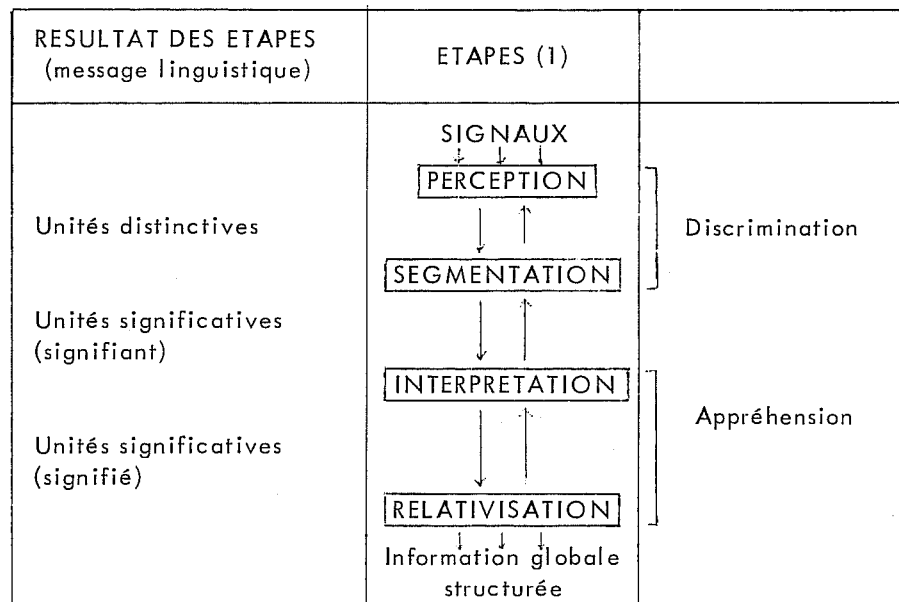
1. Quelles hypothèses peut-on faire sur le déroulement de l'activité de compréhension ?
2. A quel moment du processus de la communication se situe l'activité de compréhension? A quelles variables son déroulement est-il soumis ?
3. Quels sont les problèmes d'apprentissage spécifiques posés par la compréhension orale en langue étrangère ?

I - MODELE DE L'ACTIVITE DE COMPREHENSION

1. L'interprétation des observations faites sur des sujets placés en situation de compréhension permet de faire un certain nombre d'hypothèses quant à l'origine des erreurs commises et, ainsi, de construire un modèle de l'activité de compréhension.

Le modèle que nous avons retenu à Nancy, s'il reste provisoire, est cependant celui qui rend compte du plus grand nombre d'erreurs constatées jusqu'à présent : les différentes étapes qu'il comporte ont en effet été distinguées en fonction des sources probables de ces erreurs.

Il peut se schématiser de la manière suivante :



(1) Dans la réalité temporelle, ces étapes se déroulent quasi-simultanément. Il est cependant nécessaire de les distinguer sur le plan théorique si l'on veut s'expliquer pourquoi et comment le processus peut se trouver interrompu.

2. Ce modèle décrit l'activité de compréhension comme un processus à quatre étapes dont les deux premières constituent ce que l'on nommera la **discrimination** (compréhension au niveau formel), les deux dernières représentant l'**appréhension** (compréhension au niveau conceptuel).

Chacune de ces étapes présuppose celle qui la précède, et exerce sur elle une **influence en retour**.

Le processus est **itératif** : sa périodicité, en termes de quantité de signaux traitée, est variable (la fraction de message traité avant que le processus ne soit repris peut aller d'un "mot" à une "phrase" complète).

3. Quelles sont les opérations qui se déroulent au cours de chacune de ces étapes ?

a) **Perception** :

Au cours de cette étape les signaux perçus sont analysés en bruits non pertinents et en signaux informatifs. Ces derniers, reconnus comme tels, sont les seuls retenus.

Parmi eux, les signaux linguistiques (continuum phonique ou graphique) sont perçus comme une succession d'unités distinctives dont les positions relatives sont également enregistrées.

Il faut noter ici que, dans le cas d'un message oral, l'unité minimale perçue est, en général, la syllabe, car, comme le montrent certaines expériences de phonétique acoustique, les consonnes sont reconnues autant à partir de leurs caractéristiques propres qu'à partir des "déformations" qu'elles entraînent sur les caractéristiques des voyelles qui les suivent.

b) **Segmentation** :

C'est l'étape au cours de laquelle le continuum phonique ou graphique perçu est en quelque sorte "découpé" en segments formels successifs correspondant aux unités significatives (mots ou groupes de mots en ce qui concerne la segmentation du signal linguistique).

Au terme de cette opération, le récepteur a structuré les signaux informatifs en une succession de signes formels pertinents. Il a,

comme précédemment, dégagé également leurs positions relatives (organisation syntaxique).

A noter que cette opération, dans le cas d'un message écrit, est rendu très aisée par les conventions mêmes d'écriture (espaces blancs, etc..).

c) Interprétation :

Les unités significatives dégagées dans l'étape précédente sont interprétées et leur valeur informative est appréhendée.

En ce qui concerne le signal linguistique, c'est donc ici l'étape au cours de laquelle est appréhendé l'aspect sémantique du lexique, de la morpho-syntaxe, et de l'intonation ou de la ponctuation, avec ses valeurs connotatives aussi bien que dénotatives (renseignements sur l'origine sociale, géographique, etc.., de l'émetteur, effets de style, ...)

d) Relativisation :

Dernière étape de la compréhension, la relativisation comporte un certain nombre d'opérations dont les principales sont :

- synthèse des données de c) (en termes grammaticaux, passage au niveau du groupe, de la proposition, de la phrase) ;
- mise en relation avec le contexte (niveau du paragraphe et au-delà) ;
- mise en relation des différents signaux entre eux (signal linguistique et autres signaux ; exemple : phrase dite avec le sourire) ;
- intégration de la situation ;
- mise en relation avec toute l'expérience personnelle
- hiérarchisation des informations reçues.

Ce n'est qu'au terme de cette dernière opération que la compréhension véritable est atteinte.

4. L'influence rétroactive que chacune de ces étapes exerce sur l'étape précédente (représentée sur le schéma par les flèches tournées vers le haut) s'établit de manière tout à fait classique : elle est nulle au départ mais va en s'accroissant au fur et à mesure que la longueur du message

perçu, segmenté, interprété et relativisé grandit.

Elle s'explique par le fait qu'à chaque addition d'une unité d'information nouvelle la prévisibilité de la suite de la communication augmente. A cette prévisibilité correspond chez le récepteur une certaine attente qui oriente de manière plus ou moins forte toutes les opérations qui se déroulent à chacune des étapes.

Il faut cependant noter que cette orientation peut avoir, dans la communication, des effets "bénéfiques" aussi bien que "néfastes", puisqu'elle est fondée non sur des certitudes mais sur des probabilités : c'est ainsi qu'une orientation trop forte peut très bien amener le récepteur à déformer son appréhension et même sa perception des signaux reçus.

5. Avant d'illustrer par un exemple le modèle que nous venons de décrire, il reste à formuler deux remarques générales relatives aux processus mentaux mis en jeu par la compréhension.

Remarque 1 :

Les trois premières étapes de la compréhension reposent essentiellement sur une activité mentale de comparaison (comparaison connu/perçu). Au cours de la perception et de la segmentation du message, en effet, le récepteur doit non pas découvrir des éléments nouveaux pour lui, mais uniquement reconnaître des éléments déjà connus de lui ; il lui serait d'ailleurs impossible de discriminer les signaux reçus s'ils lui étaient tous totalement inconnus (il ne pourrait même pas dégager les signaux informatifs de leur gangue de bruits).

Cette reconnaissance implique évidemment une connaissance préalable : ceci entraîne un certain nombre de conséquences dont nous reparlerons plus loin.

Remarque 2 :

La quatrième étape, celle de la relativisation, met en jeu des aptitudes intellectuelles et psychologiques diverses, et notamment l'attention, la mémoire (toutes deux liées à l'intérêt), les capacités de déduction, d'induction, de classification, etc..

Il est par conséquent certain que les performances d'un sujet en compréhension sont solidaires de ses performances dans un certain nombre d'autres activités mentales. Peut-être alors les tests psychologiques, et en particulier ceux destinés au calcul du quotient intellectuel, pourraient-ils être utilisés comme tests pronostics en ce qui concerne la compréhension. C'est une hypothèse que nous n'avons pas encore pu vérifier expérimentalement.

6. Un exemple, volontairement simplifié, nous permettra ici d'illustrer, en l'appliquant, le modèle que nous avons défini.

Situation : l'après-midi, dans un appartement occupé par deux personnes : le père (40 ans), l'émetteur de cette communication, en train de lire dans la salle de séjour, et son fils (8 ans), occupé dans sa chambre, le récepteur.

Texte : "Jacques ! Viens ici !" (message oral)

a) Perception :

Perception, au milieu d'autres bruits, de sons particuliers reconnus comme linguistiques (bruits vocaux, succession de sons connus, rythme connu, etc..)

[ʒak vjẽ isi] + [intonation]

Perception simultanée de signaux non-linguistiques mais informatifs : voix masculine, venant de telle direction, etc..

b) Segmentation :

Signal linguistique découpé en éléments :

[ʒak] [vjẽ] [isi] [2 intonèmes]

c) Interprétation :

[ʒak] : moi (pour le récepteur)
 [vjẽ] : action particulière, impératif
 [isi] : là où se trouve l'émetteur
 [2 intonèmes] : deux phrases (différent de "Jacques viens ici")
 ordre catégorique
 colère

voix reconnue comme étant celle du père.

d) **Relativisation :**

- synthèse de c) : ordre de se rendre dans telle pièce sans tarder
 - contexte : inexistant ici (si le père avait dit auparavant : "où est passé mon cendrier ?", l'enfant saurait qu'il va probablement être question de ce cendrier)
 - situation :
 - (i) l'enfant est seul dans l'appartement avec son père : c'est donc son père qui l'appelle (redondance avec la qualité de la voix), et c'est lui que l'on appelle.
 - (ii) aujourd'hui le père est de mauvaise humeur.
 - (iii) la voix provient de la salle de séjour.
 - expérience personnelle : anticipation de ce qui va se passer grâce aux éléments de l'expérience personnelle :
 - (i) l'enfant n'a pas la conscience tranquille (il a commis une faute dans la matinée)
 - (ii) la colère paternelle lui paraît inhabituelle (comparaison avec son registre habituel)
- etc...

e) **Influence rétroactive :**

Le message étant très bref, il est fort probable qu'il n'y ait pas ici de "feedback". On pourrait cependant imaginer, par exemple, qu'au moment de la perception l'élément [zak] n'ait pas été discriminé et qu'il soit reconstruit après coup, par "déduction" en quelque sorte, à partir des résultats de b, c, et d.

Remarque :

Une autre manière d'illustrer ce modèle pourrait consister à noter, pour chaque étape, quel type d'erreur pourrait éventuellement se produire, ou, mieux, quel type de comportement serait entraîné par un "mauvais" fonctionnement à chacune des étapes.

7. Conclusion :

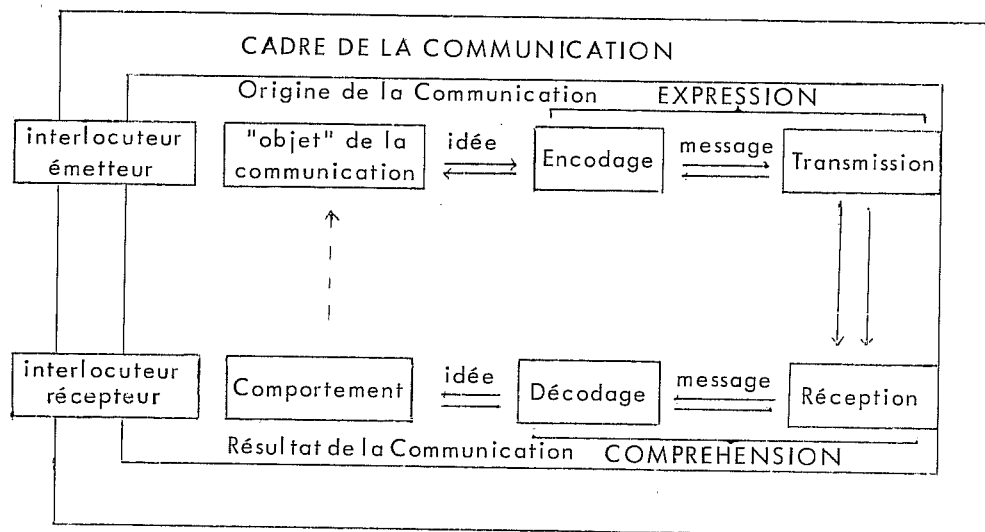
Ce modèle, hypothétique rappelons-le, permet cependant de décrire de manière assez précise le déroulement intrinsèque de l'activité

de compréhension. Il ne nous renseigne pourtant que partiellement sur la compréhension dans la mesure où il décrit une activité envisagée en elle-même, en dehors de toute situation réelle.

Pour être complète la description doit en effet tenir compte du cadre dans lequel s'intègre cette activité, c'est-à-dire l'acte de communication.

II - COMPREHENSION ET COMMUNICATION

1. L'acte de communication, processus complexe au cours duquel s'opère un échange d'information entre deux interlocuteurs, et dans lequel s'intègre la compréhension, peut se représenter de diverses manières selon l'objectif que se propose l'analyse à laquelle il est soumis. Lorsque l'analyse est conduite en vue de l'étude de la compréhension, ce processus peut se schématiser ainsi :



2. Comme le montre le schéma, la communication est un processus qui se déroule dans un cadre donné. Interviennent dans ce cadre la

situation spatio-temporelle, le type de communication (directe, différée, etc...), et les interlocuteurs.

En outre, chacune de ses phases successives dépend directement ou indirectement des phases qui la précèdent : non seulement la communication serait interrompue si l'une d'entre elles n'était pas franchie, mais son résultat final est qualitativement lié au résultat de chacune d'entre elles (de sorte qu'une "mauvaise" communication peut être la conséquence du mauvais déroulement d'une ou de plusieurs de ses phases).

3. La **compréhension** se situe dans le deuxième temps de la communication : elle comporte les phases de **réception** et de **décodage**, et constitue une étape au cours de laquelle intervient activement l'interlocuteur **récepteur**.

Cette activité est, comme il a été dit, intégrée au processus d'ensemble : son déroulement se trouve donc soumis au déroulement général de l'acte de communication. Elle est par conséquent subordonnée en tant que complexe de phases aux phases qui la précèdent, et au cadre de la communication en tant qu'étape de la communication.

En d'autres termes, et c'est un point qu'il faut souligner, la compréhension n'est pas une activité qui reste toujours identique à elle-même : elle varie non seulement en fonction des conditions de communication (cadre), mais aussi en fonction de la forme (encodage) et du contenu (objet de la communication) du message. L'étude de ces variables qui conditionnent le déroulement de l'activité de compréhension est donc particulièrement importante.

4. Le **cadre de la communication** peut prendre des formes multiples et variées. Il est en effet soumis aux variations de ses éléments constitutifs :

a) **Situation spatio-temporelle** : elle intervient essentiellement par son incidence sur la transmission et la réception du message : proportion plus ou moins grande de "bruit" provenant du canal de transmission (téléphone, radio, texte manuscrit, texte imprimé, etc..) ou de l'environnement (conversation dans la rue, chuchotement, mauvais éclairage).

b) **Type de communication** : communication immédiate ou différée, avec participation directe ou indirecte du récepteur, etc...

c) **Interlocuteurs** : le récepteur et l'émetteur se connaissent ou non, sont en relation d'égal à égal, de supérieur à inférieur, etc...

Cependant, quelques cas particuliers pertinents pour l'étude de la compréhension peuvent être dégagés et décrits à partir de la quadruple distinction suivante :

- (i) La communication est-elle (a) rendue plus difficile par la situation spatio-temporelle ou (b) non ?
- (ii) La communication est-elle (a) immédiate, ou (b) différée ?
- (iii) Le récepteur participe-t-il (a) directement ou (b) indirectement à la communication ?
- (iv) (a) Existe-t-il des relations entre les interlocuteurs, ou (b) non ?

Quelques précisions sur les caractéristiques des cadres que cette quadruple distinction permet de dégager (indications non exhaustives).

+ Distinction i-a/i-b :

Dans le cas i-a, l'incidence de la situation est plus ou moins importante : à la limite, la transmission et/ou la réception sont rendues impossibles.

+ Distinction ii-a/ii-b :

Dans le cas ii-a, les deux interlocuteurs sont présents. Le message est perçu au moment où il est transmis.

Les signaux perçus par le récepteur peuvent comporter non seulement le message linguistique mais aussi toute une série d'autres signaux tels que gestes, mimiques, etc..

Dans le cas iib, l'émetteur n'est pas présent au moment où le récepteur perçoit et décode le message. Les signaux reçus sont soit écrits, soit enregistrés. Ils comportent presque uniquement le message linguistique.

(La situation de conversation téléphonique est intermédiaire entre a et b puisqu'elle comporte certaines caractéristiques de a et certaines de b).

+ **Distinction iii-a/iii-b :**

Dans le cas iii-a, le récepteur est l'un des pôles de la communication, et se trouve donc directement impliqué. Si le type de communication le permet, ses réactions peuvent constituer une information en retour immédiate pour l'émetteur et la suite de la communication peut en être modifiée.

Dans le cas iii-b, le récepteur est extérieur à la communication, ne se trouve donc pas directement impliqué. Selon le type de communication, il se trouve par exemple en contact avec deux interlocuteurs qu'il écoute converser, ou bien il écoute l'enregistrement (ou lit la transcription) d'une conversation entre deux interlocuteurs. Il ne peut aucunement influencer sur la suite de la communication, et se heurte même, éventuellement, à la difficulté supplémentaire introduite par le fait qu'il ne peut observer les réactions du récepteur dont l'émetteur tient peut-être compte au moment de communiquer. (cf. la difficulté que représente l'interprétation de l'intonation d'un enregistrement spontané).

+ **Distinction iv-a/iv-b :**

Dans le cas iv-a, les interlocuteurs se connaissent. Une fraction plus ou moins importante de l'information transmise peut rester implicite, les éléments connus des deux interlocuteurs pouvant ne pas faire l'objet d'une communication explicite.

Dans le cas iv-b, les interlocuteurs ne se connaissent pas. La communication ne s'accompagne d'aucun présupposé.

Les caractéristiques du cadre de la communication les plus importantes pour la compréhension peuvent ainsi être dégagées et décrites, et, ce qui est essentiel, peuvent être contrôlées dans l'enseignement.

En ce qui concerne le **contenu** et, en partie, la **forme** du message, les recherches n'ont pas encore été conduites de manière systématique, de sorte que les informations relatives à ces deux variables restent encore très fragmentaires.

Signalons simplement que par contenu du message il faut entendre principalement type d'information : s'agit-il de récits, d'exposés techniques, de descriptions d'événements, de jugements portés sur les événements, de faits divers, d'informations politiques, de textes de chansons, de textes d'un genre littéraire particulier, etc.

Par forme du message, il faut entendre :

- d'une part, structuration de l'information : unités d'information (organisation interne, nombre, etc..) ; articulation, c'est-à-dire structure de présentation de ces unités (densité, rigueur logique, etc..) ; structuration en vue d'une communication écrite ou orale (compacte, diffuse); etc..
- d'autre part, type d'encodage et de décodage ; écrit, oral, écrit oralisé, oral transcrit ; encodage et décodage en langue maternelle ou en langue étrangère ; etc..

Ce deuxième aspect de la forme du message revêt une importance capitale dans l'étude de la compréhension : nous lui avons consacré une étude plus détaillée dont nous rendons compte plus loin.

6. Cette analyse du processus de la communication nous permet donc de situer l'activité de compréhension relativement aux autres étapes de la communication. Elle permet également d'établir et de souligner l'importance du rôle des variables introduites par les conditions générales dans lesquelles se déroule la compréhension.

Les conclusions que l'on peut en tirer, jointes à celles qu'impose le déroulement intrinsèque analysé précédemment, constituent des données déterminantes pour l'enseignement systématique de la compréhension : elles doivent en effet intervenir nécessairement aussi bien au moment du choix des éléments à enseigner qu'à celui de l'établissement d'une progression d'apprentissage.

III - COMPREHENSION ORALE EN LANGUE ETRANGERE

Nous avons, jusqu'ici, étudié la compréhension en général, en essayant de dresser un tableau des conditions dans lesquelles cette activité se déroule et des différentes phases de son déroulement. Il nous faut maintenant, pour dégager les problèmes spécifiques posés par la compréhension orale en langue étrangère, analyser les paramètres qui interviennent lorsque le récepteur décode un message oral encodé dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle.

1. Spécificité de la compréhension orale :

Remarque préliminaire :

Pour étudier ce problème de manière exhaustive, il faudrait faire une distinction entre compréhension d'un message oral et compréhension d'un message écrit oralisé, car :

- d'une part la structuration du contenu est différente dans chacun de ces cas,
- d'autre part l'oralisation d'un message écrit constitue souvent plus qu'une simple "ré-écriture" de ce message: elle correspond souvent, en fait, à un véritable "ré-encodage", le message ayant déjà été une première fois "compris" par le lecteur.

Dans la mesure où nous ne ferons pas intervenir ici la structuration du contenu du message, mais uniquement le type d'encodage et de décodage, nous assimilerons compréhension d'un message oral et compréhension d'un message écrit oralisé.

La spécificité de la compréhension orale tient à deux raisons majeures :

- a) Le message est transmis oralement ;
- b) Le message est reçu auditivement.

a) Le fait que le message soit transmis oralement, et non par écrit, entraîne un certain nombre de conséquences parmi lesquelles (nous ne retenons ici que celles qui ont une influence sur la compréhension) :

- (i) La vitesse de transmission est variable : le débit peut être lent ou rapide, voire changer en cours de transmission.
- (ii) L'intensité du signal est variable.
- (iii) La clarté du signal est variable : ceci peut être dû soit au canal utilisé, soit aux caractéristiques physiologiques de l'émetteur, et les déformations que ces variations entraînent peuvent être très importantes.

b) Le fait que le message soit reçu auditivement a les conséquences suivantes :

- (i) Les retours en arrière sont pratiquement exclus : le message est perçu linéairement au fur et à mesure de sa transmission ;

ceci entraîne en outre des problèmes de mémorisation auditive.

- (ii) La vitesse de perception n'est pas contrôlable : elle est imposée par l'émetteur.
- (iii) La segmentation est rendue plus difficile par les phénomènes de liaison, d'agglomération, etc...
- (iv) Par le fait de i, ii, et iii, la relativisation est une opération pour laquelle les probabilités d'erreur sont accrues de manière considérable.

2. Spécificité de la compréhension en langue étrangère :

Cette spécificité est que essentiellement au fait, déjà signalé, que l'activité de compréhension est fondamentalement, pour ses trois premières étapes, une opération de comparaison : le récepteur perçoit, segmente et interprète les éléments reçus en les comparant à des éléments qui font déjà partie de son bagage linguistique, et ceci aux trois niveaux imbriqués de la phonologie, de la morpho-syntaxe et du lexique.

Il est évident que les facteurs déterminants dans cette comparaison connu/reçu, lorsqu'il s'agit de compréhension en langue étrangère, sont la qualité et la quantité de ces connaissances préalables.

En ce qui concerne la **qualité** des connaissances préalables, quatre cas peuvent se présenter :

	Message oral	Message écrit
Connaissance orale	1	2
Connaissance écrite	3	4

Cas 1 : Le récepteur a une connaissance orale de la langue, le message est oral : la comparaison sera aisée, aussi aisée qu'en langue maternelle, si toutefois la quantité de ses connaissances en langue étrangère est égale à celle de ses connaissances en langue maternelle.

Cas 2 : Connaissance orale, message écrit : la comparaison, pour une langue comme l'anglais où l'orthographe est

très différente de la prononciation, sera très difficile, voire impossible.

Cas 3 : Connaissance écrite, message oral : mêmes difficultés que dans le cas 2.

Cas 4 : Connaissance écrite, message écrit : mêmes facilités que pour le cas 1.

Cette qualité fait également intervenir le degré d'intégration des connaissances (automatisation).

Quant à la **quantité** des connaissances préalables, elle prend surtout de l'importance dans le domaine lexical (ceci s'applique, d'ailleurs, mais à un degré moindre, en langue maternelle).

Qualité et quantité du "connu" ont, en outre, un effet indirect sur le quatrième stade de la compréhension : la mémorisation des éléments est une condition sine qua non de la relativisation, et l'**attention** nécessaire à une bonne mémorisation est inversement proportionnelle au niveau des connaissances linguistiques et culturelles (plus le niveau des connaissances est élevé, plus la prévisibilité entre en ligne de compte, et moins l'attention a besoin d'être soutenue).

La compréhension en langue étrangère se trouve de surcroît marquée par l'influence de la langue maternelle. Cette influence, plus ou moins importante (et liée aux connaissances en langue étrangère), est sensible à toutes les étapes de la compréhension : influence du système phonémique de la langue maternelle sur la perception, du système morpho-syntaxique et du lexique sur la segmentation et l'interprétation, de l'acquis socio-culturel sur la relativisation, etc..

La compréhension orale en langue étrangère combine bien entendu les paramètres introduits par la double spécificité analysée ci-dessus. C'est cette combinaison qui en fait une activité différente de la compréhension écrite en langue étrangère, différente aussi de la compréhension orale et écrite en langue maternelle.

Si l'on y ajoute les paramètres constitués par le contenu et la structuration du contenu, qui sont eux aussi liés au type d'encodage et de décodage, on se rend compte à quel point cette activité est complexe.

CONCLUSION

L'analyse qui précède, quoique incomplète et reposant encore en partie sur des hypothèses, constitue cependant une approximation suffisamment précise de la nature de la compréhension orale en langue étrangère pour servir de fondement à un enseignement systématique de cette activité.

Nous avons donc, à Nancy, mis au point un tel enseignement : les principes sur lesquels il a été construit sont ceux qui découlent de notre analyse. Certains paramètres ont été fixés, d'autres ont été exploités systématiquement et ont donné lieu à une progression.

Ont également été prises en considération des contraintes d'ordre pédagogique, tels que caractéristiques de l'auditoire (niveau, motivation, etc..) durée totale de l'apprentissage, horaire hebdomadaire, moyens disponibles, etc.. etc..